

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 11 DECEMBRE 2024

OBJET : Renouvellement des membres du Centre des Monuments Nationaux au sein du Comité Syndical

L'an Deux Mille vingt-quatre, le mercredi 11 décembre à dix heures trente minute, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Étaient PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Gérard LARRAT, Any BARTHÈS, Laurence GASC, Magali BARDOU, Pascal VALLIÈRE, Michel PROUST, Alain COSTE, Sylvie VILAS, Tamara RIVEL, Hervé BARO, François MOURAD, Franck DOUCET, Christophe ROBERT

EXCUSÉS : Mesdames et Messieurs Isabelle CHÉSA (suppléée par Any BARTHÈS), Régis BANQUET, Magali ARNAUD, Catherine BOSSIS, Benjamin ASSIÉ, Didier ALDEBERT, Maria CONQUET (suppléée par François MOURAD), Marie LAVANDIER, Laurent ALBERTI (suppléé par Christophe ROBERT)

Benjamin ASSIÉ donne pouvoir à Alain COSTE
Marie LAVANDIER donne pouvoir à Franck DOUCET

ABSENTS : Madame Adeline RABATÉ

SECRETARIAT DE SEANCE : Magali BARDOU

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5111-1 à L5915-3 ;

VU la délibération n°12-2020 du 25 novembre 2020 approuvant l'entrée du Centre des Monuments Nationaux au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte Grand Site de la Cité de Carcassonne ;

CONSIDERANT le départ de Mme Delphine SAMSOEN, Directrice Générale du CMN et suppléante de Mme Marie LAVANDIER, Présidente du CMN ;

CONSIDERANT l'absence de suppléant de Mme Adeline RABATÉ, Directrice de la conservation des monuments et des collections ;

CONSIDERANT la désignation de M. Kévin RIFFAULT, Directeur Général du CMN par Mme Marie LAVANDIER comme suppléant ;

CONSIDERANT la désignation de M. Jean-Philippe ALLOUIN, Directeur adjoint de la conservation des monuments et des collections par Mme Adeline RABATÉ comme suppléant ;

Il est proposé au Comité syndical de procéder à l'installation partielle des membres du CMN comme suit :

Titulaires	Suppléants
Madame Marie LAVANDIER Présidente du CMN	Monsieur Kévin RIFFAULT Directeur Général du CMN (en Remplacement de Mme Delphine SAMSOEN)
Monsieur Franck DOUCET Administrateur du Château et remparts de la cité de Carcassonne-CMN	Monsieur Amancio REQUENA Administrateur adjoint du Château et remparts de la cité de Carcassonne-CMN
Madame Adeline RABATÉ Directrice de la conservation des monuments et des collections-CMN	Jean-Philippe ALLOUIN, Directeur adjoint de la conservation des monuments et des collections-CMN
Monsieur Laurent ALBERTI Conservateur des monuments nationaux-CMN	Monsieur Christophe ROBERT Ingénieur du patrimoine-CMN

Le Comité syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,
APPROUVE à l'unanimité

-Le renouvellement partiel des membres du CMN, comme présenté ci-dessus.

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 18/02/2024

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Gérard LARRAT

Publication par affichage le : 19/02/2024

Le Président

Gérard LARRAT



M. Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État (article R.421-1 du Code de Justice administrative).